



1 vue sur la vallée de la Moselle depuis la « Dent de la Roche » à Maron.

2 vue depuis les hauteurs de Thélod sur la plaine du Saintois

une richesse et une grande diversité de paysages.

logiques et des échelles d'espaces élargies : les côtes de Moselle et la Moselle.

La particularité du territoire de Moselle et Madon est d'être situé à l'interface de ces composantes géographiques qui dessinent ainsi

L'EAU, LE RELIEF, ETC. DE PAYSAGES DIVERSIFIÉS.

Le paysage observable est d'abord marqué par des invariants qui constituent les premiers traits du paysage : le relief, l'eau, la végétation, le climat, etc.

Ainsi, au nord-ouest du territoire, le lit de la Moselle entaille l'extrémité sud du plateau de Haye : la vallée est encaissée et cadrée par le relief escarpé des coteaux tantôt cultivés tantôt boisés. En revanche, en amont, la vallée est marquée par un adoucissement de sa topographie. Dès lors, elle présente un profil ample avec un fond plat couvert de composantes géographiques qui se

Le caractère du paysage est donc pour partie donné par de grandes composantes géographiques qui se

Le paysage observable est d'abord marqué par des invariants qui constituent les premiers traits du paysage : le relief, l'eau, la végétation, le climat, etc.

Ainsi, au nord-ouest du territoire, le lit de la Moselle entaille l'extrémité sud du plateau de Haye : la vallée est encaissée et cadrée par le relief escarpé des coteaux tantôt cultivés tantôt boisés. En revanche, en amont, la vallée est marquée par un adoucissement de sa topographie. Dès lors, elle présente un profil ample avec un fond plat couvert de composantes géographiques qui se

LA MOSAÏQUE DES PAYSAGES CULTIVÉS

La pluralité des configurations liées au relief, à l'eau à l'orientation, la nature des sols etc. induit également une **grande diversité de situation de culture** (coteaux, plaine, bord de rivière, etc.).

À ce titre la plaine agricole du Saintois illustre des dynamiques de pratiques agricoles conventionnelles

qui dessinent des **paysages homogènes et ouverts** sur l'horizon. La vallée du Madon et les abords de la Moselle sont, quant à elles, **facteur de diversification paysagère** : elles se caractérisent par des cultures agricoles de poly-culture-élevage qui composent traditionnellement avec la présence et la diversité d'espaces naturels (zones humides, ripisylves, etc.).

habités, naturels et cultivés : bien qu'elles soient menacées par l'enfrichement, ces situations de grandes qualités sont supports de biodiversité et constituent un réel potentiel agronomique.

La diversité des paysages cultivés implique une appropriation contrastée de l'homme sur ces espaces (culture vivrière, agriculture conventionnelle, polyculture, jardins, etc.). Elle constitue la **mosaïque agricole du territoire qui peut être support de valorisation et d'identité paysagère.**

- 3 grandes parcelles en labours, Marthemont
- 4 prairie paturée en bordure du Madon, Frolois
- 5 jardins et vergers en coteaux entre village et forêt, Viterne
- 6 séquences agricoles alternant pâtures, cultures et boisements, Thélod



Photo de couverture : Vallée de la Moselle depuis le Val-de-fer, Neuves-Maisons

Rédaction / Photographie / Conception graphique : Alexis JEANNELLE

Suivi de publication : Pierre BECKER, Matthieu HUSSON

Direction de publication : Francine AUBRY-BEGIN

Autisme 2017 : Tous droits réservés

48 Esplanade Jacques Baudot
Rue du Sergent Blandan
CO-900-19
54035 NANCY Cedex

Tél. 03-83-94-51-78
Fax. 03-83-94-51-79
caue@caue54.departement54.fr
http://www.caue54.com

Portrait de Paysage{s}

MOSELLE ET MADON

CAUE
MEURTHE & MOSELLE

40 ANS LOI SUR L'ARCHITECTURE 1977 2017



DES PAYSAGES HABITÉS CONTRASTÉS.

À proximité immédiate de Nancy, le territoire de la communauté de communes fait figure de seuil sud de l'agglomération Nancéenne. Cette situation induit des **dynamiques de développement et de périurbanisation** au nord du territoire déjà anciennes, en particulier sur les communes de Neuves-Maisons et Pont-Saint-Vincent historiquement marquées par le développement industriel.

Les morphologies urbaines des communes sur le territoire sont donc assez diversifiées selon l'implantation des dits villages sur des secteurs paysagers plus ou moins contraignants : la vallée de la Mo-

selle a vu s'établir des villages en pied de côte composants avec la topographie et la rivière tandis que la plaine du Saintois et la vallée du Madon se caractérisent par des silhouettes villageoises plus amples.

La diversité des configurations paysagères, des implantations et des activités humaines dessine des paysages habités contrastés : à la fois des continuités urbaines qui renvoient l'image d'un paysage urbain, ainsi que des secteurs animés par des structures paysagères et morphologiques à caractère rurales

- 7 vue depuis le Val de Fer sur les coteaux urbanisés de Neuves-Maisons
- 8 coeur de village, Grande Rue de Chaligny

LES PAYSAGES DE MOSELLE ET MADON CONTRASTE & DIVERSITÉ

TROIS ENTITÉS AUX PAYSAGES CONTRASTÉS

LA VALLÉE DE LA MOSELLE

L'EMPREINTE DU TEMPS DANS LE PAYSAGE.

siècle av.J.-C), l'histoire plus récente a néanmoins largement participé à la construction du paysage actuel du territoire.

la canalisation de la Moselle et les usines liées à la sidérurgie. Ces éléments qui constituent des repères et des composantes paysagères en soi ont **marqué le territoire à travers une empreinte architecturale urbaine et culturelle imprégnée du monde industriel.**

voies ferrées, D331, ligne hautes tensions, etc.

En définitif, **les paysages qui constituent le territoire sont pluriels et dynamiques : ils peuvent renvoyer à des valeurs économiques, agricoles, architecturales etc.** et évoluent au gré des saisons, des années et des siècles. Dès lors, la notion de paysage apparaît comme **porteuse de questionnements liés à l'aménagement et au cadre de vie du territoire.**

LE PLATEAU ET LES CÔTES DE MOSELLE

1 Relief de côte et de versants du plateau depuis la butte de Thélod.

LA PLAINE DU SAINTOIS

3 Paysage de la plaine agricole du Saintois depuis les hauteurs de Thélod.

Les activités humaines interagissent avec le paysage et ce depuis l'installation de l'homme sur le territoire. S'il est aujourd'hui difficile de lire les incidences des aménagements humains les plus anciens (oppidum du camp d'Afrique au Vème

Ainsi l'exploitation de la minette autour des mines du Val de Fer a grandement impacté le développement du bassin de vie sur Neuves-Maisons. Ce développement s'est accompagné par la création d'infrastructures qui ont et qui continuent à animer le paysage : le canal de l'est en 1842, les voies ferrées, plus récemment

Aujourd'hui, la contiguïté avec l'agglomération nancéenne et ses logiques de métropolisation impactent également le territoire dans ces aménagements et contribuent à la modification du paysage : A330,

